

Communication sur le Progrès 2015



UN GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



Jean-Marc Bianchi,
Président

DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU DE LA PART DU PRÉSIDENT

Par cette lettre, j'ai le plaisir de confirmer que Kerneos réitère son soutien envers les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Kerneos, conscient de sa responsabilité sociétale et environnementale, a depuis de nombreuses années, la volonté d'intégrer ces principes universels dans sa stratégie, sa culture et ses opérations quotidiennes. En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, Kerneos fait de cette volonté un engagement public.

L'engagement de la direction de Kerneos s'est traduit notamment par la formalisation et le déploiement d'une politique Développement Durable, s'articulant autour de 6 domaines d'actions, pour lesquels des objectifs et un plan de progrès à 5 ans ont été fixés mais également par l'adoption d'un Code de Conduite.

En 2015, pour donner une cohérence à sa démarche, Kerneos a regroupé l'ensemble des politiques relatives à sa responsabilité sociétale et environnementale (RSE) sous une même bannière qu'elle a choisi d'appeler KARE : Kerneos Acts as a Responsible Enterprise. Ainsi, le Programme KARE regroupe non seulement les six axes de la politique développement durable mais également les initiatives dans les domaines suivants :

- Respect des droits de l'Homme
- Respect de l'éthique dans les affaires
- Achats responsables
- Gestion des ressources humaines
- Environnement, Santé et Sécurité
- Ancrage territorial et actions de soutien aux associations caritatives locales

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations quotidiennes de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement.

Jean-Marc Bianchi,
Président

En tant qu'expert des technologies des aluminates de calcium, Kerneos produit une gamme variée de liants d'aluminates de calcium de haute technologie et d'additifs complémentaires de référence tels que : **CIMENT FONDU®**, **SECAR®**, **TERNAL®**, **PERAMIN®**, **ALAG®**, **CALCOAT®**, **SEWPERCOAT®**, **FONDAG®**, **LDSF®** et **OPTIMET®**.

Ces produits, aux nombreuses propriétés, sont conçus pour les marchés de la Chimie de la Construction, du Réfractaire, des Bétons techniques, des Mines, des Réseaux d'assainissement et des flux de traitement métallurgique.

Associés à d'autres produits de spécialités minéraux et organiques, y compris les poudres de polymères Peramin®, les produits de la gamme Kerneos offrent des solutions innovantes et garantissent des performances optimisées à nos clients industriels.

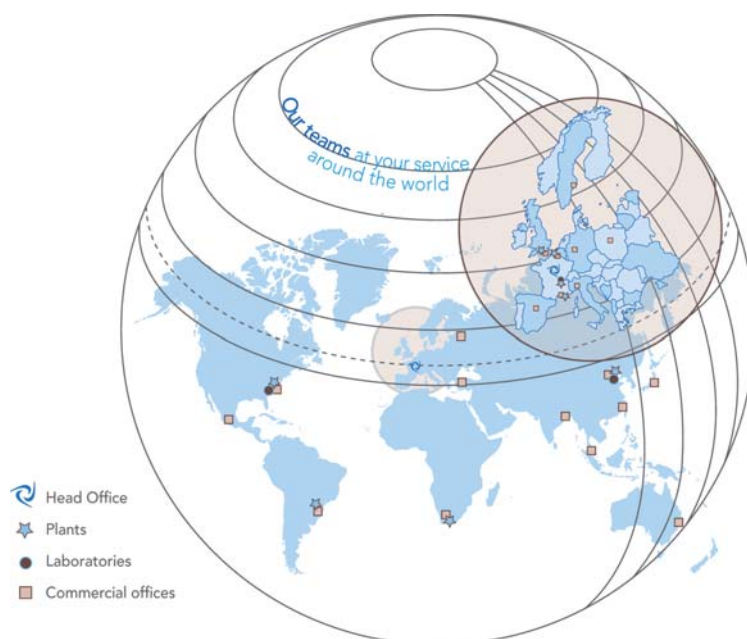
À l'écoute de ses clients, Kerneos est un véritable partenaire, développant ainsi de nouveaux domaines d'application, dans le but de mieux répondre et anticiper les besoins de ses marchés. Kerneos a une vingtaine de filiales dans le monde entier et ses produits sont vendus dans plus de 100 pays.

En 2015, Kerneos a généré un chiffre d'affaires de 417 millions d'euros et emploie 1 532 personnes dans le monde. **Depuis Mars 2014, Astorg Partners est l'actionnaire de Kerneos.** Astorg Partners est un fond d'investissement indépendant français. Il investit dans des entreprises industrielles et de services à fort potentiel, qui sont soutenues par des équipes de gestion combinant succès opérationnel avec un dynamisme entrepreneurial.

UN RÉSEAU MONDIAL - UNE PRÉSENCE LOCALE

Dans un contexte de mondialisation des industries de la construction et de la sidérurgie, Kerneos est un partenaire fiable offrant une présence locale, la disponibilité de ses produits partout dans le monde et une compréhension des besoins et attentes de ses clients :

- **Un réseau** commercial local présent dans plus de 100 pays pour servir les clients
- **Des experts** capables d'accompagner le développement de ses partenaires et d'anticiper les besoins du marché
- Réseau industriel composé de 11 sites industriels, implantés sur les **5 continents** et tous répondant à la norme **ISO 9001**
- **2** centres de recherche (France, Chine)
- **1** centre de développement régional (Amérique du Nord) et **4** laboratoires applicatifs (Brésil, Inde, Afrique du Sud et Russie)



1 LA POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE KERNEOS

POLITIQUE

Kerneos, conscient de sa responsabilité sociétale et environnementale a depuis plusieurs années la volonté d'intégrer les principes du développement durable dans sa stratégie, sa culture et ses opérations quotidiennes.

La politique Développement Durable de Kerneos, définie de façon à répondre aux préoccupations de ses principales parties prenantes, s'articule autour de 6 ambitions, c'est-à-dire 6 domaines d'excellence pour lesquels Kerneos souhaite s'engager dans une démarche de progrès. Elle se décline ensuite en plusieurs engagements qui correspondent à des

actions concrètes. L'efficacité de ces actions est mesurée chaque année au travers d'indicateurs de performance, avec une cible définie pour les 5 années à venir.

La coordination de l'ensemble des actions Développement Durable est assurée par une équipe dédiée en central et l'avancement des actions est suivi au plus haut niveau de l'entreprise ; une revue d'avancement de notre Scorecard de Performance est réalisée tous les trimestres par le Comité Exécutif.

ACTIONS 2015

L'année 2015 a été une étape cruciale pour l'appropriation de cette politique de Développement Durable par l'ensemble des équipes à travers le monde, grâce à des actions d'information et de formation.

Pour cela, une brochure sur notre politique de Développement Durable a été remise en 2015 à l'ensemble des managers de

Kerneos afin qu'ils puissent relayer auprès de leurs équipes les engagements de Kerneos et expliquer les plans d'actions et les indicateurs de suivi qui sont mis en place.

En 2015, 80 % des managers ont suivi le séminaire de formation en ligne élaboré par notre Direction Développement durable.

ACTIONS 2016

Préparation d'un Rapport Développement Durable.

INDICATEUR

▶ % de salariés formés

Déploiement politique Développement Durable

80% des managers

LA POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE KERNEOS

Les 6 axes de notre politique

Kerneos s'engage dans une démarche de progrès autour de 6 axes d'actions concrètes et un suivi d'indicateurs de performance.



Maintenir la **diversité des compétences** pour **garantir l'innovation**



Considérer la **sécurité** et la **qualité** au cœur de notre culture d'entreprise



Garantir un **approvisionnement pérenne** grâce à une utilisation plus large des matières premières et une **meilleure efficacité énergétique**



Être à l'écoute des clients et comprendre leurs enjeux **Développement Durable**



Proposer aux clients une **offre de transport Écoresponsable**



Intégrer l'**Écoconception** dans nos **programmes R&D** au service de nos clients



Kerneos Acts as a
Responsible Enterprise

2

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

POLITIQUE

Promotion et respect du droit international relatif aux droits de l'Homme

De manière générale, Kerneos s'engage à appliquer les lois, conventions et règlements en vigueur dans les pays où il opère. Kerneos adhère aux principes de la Déclaration Universelles des Droits de l'Homme de 1948 et veille à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme.

Le respect des droits de l'Homme figure parmi les principes fondamentaux réaffirmés dans le Code de Conduite de Kerneos.

Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Opérant dans près de 20 pays, Kerneos veille à ce que les principes fondamentaux des Droits de l'Homme soient strictement appliqués dans l'ensemble de ses filiales à travers des visites régulières menées par les membres Comité de Direction (COMEX).

Par ailleurs, Kerneos reconnaît également sa responsabilité indirecte en amont de la chaîne d'approvisionnement et une section spéciale dédiée aux droits de l'Homme et aux conditions de travail a été incluse dans la Charte fournisseurs et sous-traitants.

ACTIONS 2015

► Adoption d'un Code de Conduite

Ce Code, élaboré en 2015, est communiqué à l'ensemble du management pour qu'il en assure la promotion. Il est rédigé en 3 langues (français, anglais et chinois) pour assurer une couverture mondiale.

► Nomination d'un Compliance Officer

Un Compliance Officer a été nommé au sein de l'organisation, afin de veiller à ce que le Code de Conduite soit constamment respecté dans l'ensemble du groupe Kerneos, d'analyser les potentiels conflits d'intérêts, d'encourager les collaborateurs à se manifester s'ils ont un doute concernant la conformité d'une situation avec les principes du Code de Conduite, de veiller à ce que les collaborateurs sachent où ils peuvent

obtenir de l'aide et des conseils s'ils se trouvent confrontés à des problématiques d'ordre éthique au cours de leur activité, et enfin, d'aider les managers à traiter les remontées de situations non conformes au Code de Conduite. Le compliance officer est rattaché au Président du groupe.

► Élaboration et déploiement de la Charte fournisseurs

et sous-traitants en 2015 par les équipes Achats de Kerneos auprès des fournisseurs et sous-traitants de Kerneos.

ACTIONS 2016

- ▶ **Création d'un module de e-learning** pour sensibiliser chaque collaborateur aux enjeux et déploiement du module auprès des collaborateurs.
- ▶ **Formation des acheteurs** à l'évaluation d'un fournisseur sur des critères RSE.

INDICATEURS

▶ % de salariés formés

▶ Nombre d'adhésion de fournisseurs et sous-traitants

Déploiement code de conduite

Déploiement charte fournisseur

Disponible en **2016**



Charte fournisseurs et sous-traitants

Une charte a été élaborée en 2015 afin de promouvoir auprès de nos partenaires et fournisseurs les mêmes règles que celles figurant dans notre propre code de conduite.

Les engagements présentés dans cette charte s'appuient sur le respect des réglementations locales en matière de droit du travail, de sécurité et d'environnement ainsi que sur des textes internationaux de référence tels que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et les Conventions fondamentales de l'OIT.

Kerneos cherche également à travers cette charte à encourager, chez ses fournisseurs, le développement d'initiatives proactives, dépassant la stricte conformité réglementaire, sur des sujets de développement durable.

3 PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

POLITIQUE

Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit à la négociation collective

Kerneos attache une attention particulière au respect de la liberté d'association et à la reconnaissance du droit à la négociation collective. Le Groupe assure à ses institutions représentatives du personnel l'ensemble des droits prévus par la législation des pays dans lesquels il opère.

Dans ce cadre, Kerneos organise et favorise le dialogue social au sein de son groupe en privilégiant le dialogue social au niveau local pour permettre aux partenaires sociaux d'en maîtriser toutes les dimensions et de tenir compte des dispositifs législatifs nationaux.

C'est à ce niveau qu'ont lieu, notamment en France, l'ensemble des discussions entre les directions, de site ou générale, et les représentants du personnel.

En France 100 % du personnel est représenté par des instances élues par le personnel ; en 2015, chacun des cinq comités d'établissement s'est réuni aux échéances prévues et le Comité Central d'Entreprise a été réuni trois fois.

Les discussions paritaires ont permis la signature d'accords améliorant les conditions de travail et les avantages sociaux des salariés.

Extrait du Code de conduite de Kerneos :

Kerneos respecte le droit d'association et de représentation de ses employés. Il s'attache à construire des relations sociales positives, respectant les intérêts de chaque partie et favorisant le dialogue et le partage d'informations.

Santé et Sécurité des collaborateurs

La santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales de Kerneos qui sont prises en compte dans tous les domaines de notre activité, partout dans le monde. Notre politique Santé Sécurité définit les valeurs, les principes et les objectifs de Kerneos, ainsi que leurs modalités de mise en œuvre.

Le programme ProSafe, décliné dans toute les entités de Kerneos, a pour objectif de renforcer notre culture sécurité et amener Kerneos au niveau des meilleurs standards mondiaux pour atteindre un objectif de 0 accident pour l'ensemble de nos collaborateurs et sous-traitants.

Développement des collaborateurs

Au travers de sa politique Ressources Humaines, Kerneos favorise la formation et le développement de ses collaborateurs, offre une rémunération équitable et motivante et des conditions de travail respectueuses des réglementations sur le temps de travail.

Dans le cadre de sa politique Développement Durable, Kerneos a souhaité souligner la criticité du maintien de la diversité des compétences pour garantir l'innovation. Ainsi, Kerneos s'est fixé comme objectif de dépenser 1,1 % de sa masse salariale en coûts de formation. Cet investissement très significatif reflète bien l'ambition de Kerneos de continuer à développer les compétences de ses collaborateurs partout dans le monde.

ACTIONS 2015

► Négociation collective

Négociation d'un accord salarial et renégociation de l'accord de participation en France.

► Développement des collaborateurs

Mise en place de différents parcours de formation, développés en interne, permettant notamment aux collaborateurs de l'ensemble de nos pays de bénéficier du même cursus de formation et de développer ensemble leurs compétences pour de meilleures synergies et un renforcement de la coopération transversale.

Exemple : Sessions Prod'campus mises en place pour le personnel de production.

► Santé Sécurité

Après une phase complète de diagnostic de notre culture sécurité entreprise, réalisée en 2013 avec l'aide de l'expertise et des outils développés par l'entreprise DuPont, Kerneos a établi des plans d'actions transversaux et lancé 26 groupes tous pilotés par un membre du comité de direction.

L'organisation sécurité a été renforcée en 2014 et 2015 en embauchant sur tous les sites industriels de Kerneos des professionnels de la Sécurité.



ACTIONS 2016

► Négociation collective

Élection des représentants du personnel en France en 2016 et ouverture de 5 nouvelles négociations avec les partenaires sociaux.

► Développement des collaborateurs

Déploiement d'un module "Management Campus" auprès des managers (périmètre France) et ouverture d'une négociation sur la refonte des parcours promotionnels et le développement des compétences pour le personnel ouvrier en France.

► Santé Sécurité

Déploiement des standards : discipline opérationnelle, standard de management et inspections.

INDICATEURS

► Santé Sécurité

TF1

3,6

TF2

6,1

Formation Sécurité

6 160 heures

72% employés formés

► Développement des collaborateurs

Dépenses de formation

1,3% masse salariale

4 PRINCIPES RELATIFS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

POLITIQUE

Alors que certains sites de Kerneos disposaient déjà de leur propre politique environnementale, Kerneos a souhaité formaliser, en 2015, une politique environnementale commune pour l'ensemble de ses entités, visant à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

Outre l'obligation de respecter les réglementations en vigueur, elle s'articule autour de 4 grands domaines qui sont :

- L'efficacité énergétique et la lutte contre le changement climatique
- La préservation des ressources naturelles et le recyclage
- La maîtrise des rejets atmosphériques
- L'analyse du cycle de vie des produits

ACTIONS 2015

► Performance environnementale de nos installations industrielles

Un suivi annuel d'indicateurs de performance a été mis en place depuis 2010 et des objectifs quantitatifs ont été fixés pour limiter nos émissions de CO₂ et consommations énergétiques par tonne de produit fabriqué.

Par ailleurs, des actions concrètes de réduction de nos émissions atmosphériques ont été réalisées en 2015. Grâce au nouveau filtre à manches installé sur le site industriel de Fos-sur-Mer (France), les émissions de poussières mesurées à la cheminée ont été considérablement réduites, bien au-delà du seuil actuellement imposés par la réglementation de 30 mg/Nm³ que nous respectons déjà.

► Performance environnementale des produits

Depuis plusieurs années, Kerneos s'est doté d'outils spécialisés et dispose désormais d'une expertise en interne pour évaluer les impacts environnementaux des produits de sa gamme selon la méthodologie des Analyses de Cycle de vie (ISO 14040 et 14044).

En 2015, Kerneos a publié deux articles sur l'optimisation de l'empreinte environnementale des Aluminates de Calcium lors du 14^e congrès ICCI (International Congress on the Chemistry of Cement) et lors de la 14^e conférence UNITECR (Unified International Technical Conférence of Refractories) à Vienne en septembre 2015.

Grâce à ces outils d'analyse, Kerneos a établi des critères d'Éco-conception pour le développement de ses nouveaux produits. À titre d'exemple, le nouvel emballage "éco-conçu" développé en 2015 pour Ciment Fondu®, produit phare et historique de Kerneos et vendu aux négociants est présenté dans l'encart ci-contre.

ACTIONS 2016

Suite à l'entrée en vigueur de nouvelles normes environnementales en Chine courant 2015, des investissements initiés en 2015 seront finalisés en 2016 pour une réduction effective des émissions de poussières, oxydes de soufre et oxyde d'azote.

INDICATEURS

	Indicateur (ratios par tonne de produit)	Valeur 2013 = base 100	Valeur 2015
Performance environnementale (industrielle)	Consommation énergétique	100	98
	Émissions de CO2	100	93
	Émissions d'Oxydes d'Azote	100	61
	Émissions d'Oxydes de Souffre	100	81

► Certification environnementale

Nombres sites certifiés ISO 14001

3 sur 12

Exemple d'action concrète mise en œuvre en 2015 : écoconception d'un nouveau packaging pour le **Ciment Fondu®**, produit phare et historique de Kerneos, vendu aux négociants

L'emballage fait partie intégrante de l'offre produit et on ne peut parler de performance Développement Durable d'un produit, sans considérer également son emballage qui assure avant, pendant et après l'utilisation du produit, une fonction clé.

Une analyse de cycle de vie détaillée a permis de choisir parmi les solutions envisagées avec nos fournisseurs, celle qui présentait la plus faible empreinte environnementale, tout en garantissant les meilleures conditions de conservation du produit et en répondant aux exigences des utilisateurs (réduction des déchets, meilleure maniabilité). Cette étude menée conformément à la norme ISO 14040 sur les analyses de cycle de vie, a fait l'objet d'une revue critique externe.

► BÉNÉFICES

- **Économique** : meilleure conservation à long terme et moins de perte de ciment grâce à une ouverture facile
- **Santé et Sécurité** : une poignée qui facilite le transport
- **Environnement** : réduction de l'empreinte carbone

Fonctionnalités supplémentaires avec **MOINS D'IMPACT** et un retour positif des clients !



5 RESPECT DE L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

POLITIQUE

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Dans ce domaine, le Groupe Kerneos rappelle au travers son code de conduite (voir encart ci-contre) les règles applicables dans les différents domaines suivants :

- Le rejet de toute forme de corruption
- Le respect des règles de la concurrence
- La gestion des conflits d'intérêts potentiels

- La confidentialité et le respect des droits de propriété intellectuelle

Et plus généralement, les relations transparentes, loyales, honnêtes et respectueuses de la loi avec les partenaires commerciaux.

Extrait du Code de conduite :

Kerneos rejette toutes formes de corruption, conformément à la Convention de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (O.C.D.E.) sur la lutte contre la corruption et aux lois en vigueur dans ses pays d'implantation. Quel que soit le pays, nos collaborateurs ne doivent en aucun cas répondre à des sollicitations ni offrir, directement ou par un intermédiaire, un quelconque avantage pécuniaire ou autre, à un agent public ou à une personne privée, dans le but d'obtenir un traitement privilégié ou d'influencer l'issue d'une tractation intéressant Kerneos.

ACTIONS 2015

► Adoption d'un Code de Conduite

Ce Code, élaboré en 2015, a été diffusé à chacun des salariés du groupe et figure également dans le pack d'entrée de tout nouveau salarié.

ACTIONS 2016

► Création d'un module de formation dédié aux questions de corruption et d'anti-trust qui sera déployé auprès des populations du groupe potentiellement exposées à ces sujets.



Notre Code de Conduite, des valeurs et des règles pour guider nos actions

Outil au service de l'ensemble des politiques d'entreprise, le Code de conduite est un document conçu pour régir la conduite de tous les collaborateurs, en tous lieux et toutes circonstances, quelles que soient leurs fonctions ou leurs postes, sur les problèmes d'ordre éthique rencontrés au cours de leur activité.

- Il réaffirme trois principes éthiques fondamentaux pour Kerneos que sont le respect des femmes et des hommes, la protection des personnes et de l'environnement et la transparence financière
- Il formalise les engagements de Kerneos vis-à-vis de ses parties prenantes internes et externes et les principes éthiques fondamentaux qui doivent guider les comportements et les actions de chacun
- Il instaure une procédure pour le signalement des situations à risque et la gestion des manquements

Le respect du Code de Conduite est obligatoire.

CONTACT

Emmanuelle HENRY LANIER

Responsable Développement Durable

E-mail : emmanuelle.henry-lanier@kerneos.com

► www.kerneos.com